



Prélude du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse
De premiers constats et orientations prometteurs

Québec, 30 novembre 2020 – La Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires (FFARIQ) est heureuse des constats et orientations rendus publics aujourd'hui dans le prélu de du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse (CSDEPJ). Pour la FFARIQ, les propos tenus par la présidente, Régine Laurent, donnent confiance en l'avenir à tous ceux qui ont à cœur le bien-être des enfants de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

« À la lecture de ce rapport préliminaire, je suis rassurée de constater que nous avons été entendus. Je suis confiante que le rapport final attendu pour le mois d'avril 2020 sera la pièce maîtresse d'une réforme qui donnera une voix aux enfants », déclare Geneviève Rioux, présidente de la FFARIQ.

Les enjeux du leadership et de l'imputabilité en matière de protection de la jeunesse ont mis en lumière la nécessité de nommer un « directeur national de la protection de la jeunesse » qui mettra en application les recommandATIONS émises par la Commission. « Les commissaires ont bien entendu l'urgence d'agir et je salue la recommandATION visant à nommer immédiatement un directeur national. La personne qui occupera cette importante fonction devra être impartiale, avoir une vue d'ensemble des besoins des enfants de la direction de la DPJ et posséder un leadership naturel et positif pour rallier toutes les parties prenantes, rétablir la confiance et rendre les établissements imputables », conclut madame Rioux.

À propos de la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec

La FFARIQ a vu le jour il y a plus de 45 ans. Elle se porte à la défense des droits et intérêts des ressources d'accueil à l'enfance, les supporte dans leur engagement auprès des jeunes, travaille à améliorer leurs conditions d'exercice et valorise le partenariat entre eux et les établissements. Depuis 2009, la FFARIQ est devenue une association de ressources autorisée à négocier une entente collective, laquelle a été signée en août 2012. Sa mission première consiste donc à représenter les ressources d'accueil, assurer le respect de l'entente collective, former et informer les ressources, et promouvoir leur travail auprès des établissements et du grand public. La valeur prioritaire et fondamentale de la FFARIQ est le bien-être accru des enfants placés dans des ressources d'accueil stables et engagées.

-30-

Source

Geneviève Rioux
Présidente
FFARIQ

Renseignements et contacts médias

Marie-Michelle Chartier
Conseillère – relations publiques
H+K Stratégies
Cellulaire : 514 435-7208
Courriel : marie-michelle.chartier@hkstrategies.ca